

BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
Siège Fédéral
Vendredi 20 septembre 2013 - 14H00 à 20H00
Samedi 21 septembre 2013 - 8H30 à 12H15

Présents

Frank BIGNET (vendredi), Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN, Stéphane ZIMMER (samedi).



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

GESTION FÉDÉRALE

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Siège fédéral, nouveaux locaux

- **Travaux** : trois sociétés ont proposé un plan d'aménagement et le devis correspondant aux travaux à réaliser. Le choix du prestataire sera réalisé lors du Comité Directeur physique du 26 octobre prochain
- **Calendrier** : la validation du prestataire étant prévue le 26 octobre prochain, il est difficile d'envisager le déménagement avant le mois de février ou de mars 2014. Si les travaux sont suffisamment avancés, une visite et une inauguration pourraient être programmées lors du Comité Directeur ouvert aux Président(e)s de Ligues en janvier 2014.

1.2. Siège fédéral actuel : vente, location – état des lieux

Le Président, le Trésorier et le Secrétaire ont rencontré ce jour les dirigeants de la société voisine au sujet de la vente de nos locaux. Une proposition pourrait être formulée dans les prochaines semaines. Les membres du Comité Directeur fédéral seront informés de l'évolution de ce projet de vente.

1.3. Point personnel fédéral, évolution, emploi d'avenir, perspectives

Philippe LESCURE note que de nombreuses difficultés persistent dans les réponses du personnel, aux besoins quotidiens en termes de qualité de travail et d'organisation, ce qui est partagé par l'ensemble des membres du Bureau Directeur. Philippe LESCURE souhaite qu'un point téléphoné (Président, Directeurs, Secrétaire, Secrétaire Adjointe) soit organisé très prochainement pour étudier des solutions qu'il demande aux élus de proposer, afin que la situation puisse évoluer rapidement.

Emplois Avenir : Afin de bénéficier d'une aide éventuelle du CNOSEF et avoir l'appui du Ministère sur une prise en charge d'un salaire (total ou partiel) de coordonnateur des « Emplois Avenir », Frank BIGNET rappelle qu'il faut avoir signé la Convention, ce qui n'a pas encore été réalisé par la fédération. Un tel engagement suppose la mise en place d'une veille sur les « Emplois Avenir » recrutés par toutes les structures fédérales. Envisageable au niveau des Ligues et des Comités Départementaux, Frank BIGNET pense que ce sera beaucoup plus compliqué au niveau des Clubs. Une réflexion est toujours en cours.

Cédric GOSSE rappelle que des aides peuvent être aussi mobilisées au niveau de la Région Ile de France, concernant des emplois, et pas uniquement au niveau des « Emplois Avenir ». Frank BIGNET se renseigne pour savoir si les dispositifs (emplois d'avenir – emplois tremplin ile de France) sont juxtaposables.

1.4. Organisation CDF 2^{ème} semestre : ordre du jour, calendrier 2014, organisation AGF Février 2014

1.4.1. Comité Directeur du 26 octobre 2013

Patrick SOIN présente l'organisation du Comité Directeur du 26 octobre prochain. L'hébergement est prévu à l'Hôtel IBIS GENTILLY le vendredi 25 octobre au soir, et le dîner dans un restaurant, à proximité du Palais des Sports de la Porte de Versailles. Le samedi, la réunion et le repas du midi se dérouleront dans les locaux du CNOSEF.

Le projet d'ordre du jour de cette réunion sera envoyé pour avis et par mail aux membres du BDF, avant d'être finalisé, puis validé.

1.4.2. Actualisation calendrier des réunions à venir

2013 / 2014	Bureau Directeur	Comité Directeur	Lieu	Horaire	Autres réunions
Mercredi 2 octobre		téléphoné		18H30 à 20H30	
Mercredi 16 Octobre		téléphoné		18H à 21H	RGF
Vendredi 25 Octobre	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 26 Octobre		physique	Paris	Journée	
Samedi 23 Novembre			Marseille	Journée	Séminaire Président(e)s Ligues
Dimanche 24 Novembre			Marseille	Matin	
Vendredi 6 Décembre	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 7 Décembre	physique		Paris	Matin	
Vendredi 10 Janvier	physique		Paris	Après-midi	
Samedi 11 Janvier		physique	Paris	Journée	
Samedi 1 ^{er} Février			Quiberon	Journée	Assemblée Générale Fédérale
Dimanche 2 Février			Quiberon	Matin	Comité Directeur ouvert aux Ligues

1.4.3. Assemblée Générale Fédérale 2014

Prévue à Quiberon, et organisée par la Ligue Régionale de Bretagne, la prochaine Assemblée Générale Fédérale prévue le 1^{er} février 2014, sera accueillie à l'Hôtel SOFITEL, dans les conditions habituelles d'organisation, et notamment dans le respect du budget fédéral alloué à cette instance.

1.4.4. Colloque de la Direction Technique Nationale

Le Colloque de la DTN, ouvert aux Conseillers Techniques de Ligues se déroulera à Marseille, du Lundi 25 au Jeudi 28 novembre 2013, et Jean-Michel BUNIET, Cédric GOSSE, Dominique FRIZZA et Dominique SAGARY se rapprocheront de Frank BIGNET afin de programmer leur participation à certains travaux.

1.5. Demande de la révision d'une « sanction de radiation à vie » prononcée par la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel en 2006

7 ans après la notification d'une radiation à vie prononcée par la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel, la personne concernée a sollicité le Président pour que cette sanction illimitée dans le temps puisse être levée.

Dans la mesure où seule l'instance qui a prononcé cette sanction peut éventuellement revenir sur cette décision, les membres du BDF sont favorables à une saisine de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel qui devra se prononcer, au regard du dossier et des éléments complémentaires que la personne intéressée apportera, soit sur le maintien de la sanction, soit sur une abrogation de la sanction.

1.6. Les Ententes de Clubs

Dominique FRIZZA fait savoir que les travaux sur les « ententes de clubs » reprendront très rapidement en tenant compte des remarques formulées lors du dernier séminaire des Président(e)s de Ligue. Une présentation pourra être programmée à l'occasion du Comité Directeur du mois de juin 2014.

2. Trésorerie

2.1. Point au 30 Août 2013, perspectives, résultats, exercice en cours

Philippe LESCURE et Frank BIGNET rencontrent le Directeur des Sports dès le début du mois de décembre, afin d'évoquer le montant de la Convention d'Objectif et la Convention Cadre, et connaître au plus vite la contribution ministérielle, pour 2014.

Dans le cadre de la construction budgétaire, Emmanuel CHABANNES fera parvenir un courrier aux responsables de Commissions afin qu'ils et elles fassent part de leur désidératas en termes de budget prévisionnel concernant leur instance, et ce au plus tard le 15 octobre prochain. L'objectif est d'aborder le budget prévisionnel en lien avec les orientations et les choix politiques fédéraux, et non pas uniquement dans un souci de simple équilibre budgétaire.

Emmanuel CHABANNES et Bernard SAINT-JEAN présentent sur écran le suivi budgétaire au 30 août 2013, aux membres du Bureau Directeur, et commentent les différents postes.

2.2. Société « Triathlon Evènements »

Emmanuel CHABANNES précise que la Société a bien été créée et les Statuts signés, suite à la validation du projet au Comité Directeur de juin dernier. Philippe LESCURE souhaite qu'une réunion soit organisée rapidement, afin de clarifier quels seront les élus et les Personnels fédéraux concernés par l'activité de cette Société. Emmanuel CHABANNES présentera une proposition d'organigramme de la Société et son fonctionnement, tant organisationnel que fonctionnel, lors d'un prochain Bureau Directeur, puis au Comité Directeur.

3. Communication et Marketing

3.1. Perspectives marketing 2013 et prévisionnel 2014

Philippe LESCURE demande que soient présentés à la prochaine réunion les bilans marketing 2012 et 2013 ainsi que des projections chiffrées pour 2014. Les membres du Bureau Directeur sont inquiets par l'absence d'ouvertures en termes de nouveaux partenaires importants. Le Président rappelle qu'il a demandé à maintes reprises que des propositions de nouvelles pistes de travail soient dégagées par ce secteur, notamment en externalisant certaines prestations, mais aucune proposition concrète n'a été faite, et tous les membres du Bureau Directeur le déplorent vivement.

3.2. Partenariat ARC : mise en œuvre

Frank GASQUET présente un projet de partenariat, émanant de l'ARC, concernant l'organisation d'un événement de collecte Triathlon à Paris. Les exigences sont énormes en termes de montant de collecte que chaque athlète devrait réunir pour participer à la compétition, faute de quoi il ne pourrait s'engager. A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur ne souhaitent pas donner suite à cette piste de partenariat.

3.3. Proposition de prospection externalisée

Paul Farel COUCHE a pris des contacts avec des structures qui font de la prospection et des devis seront présentés aux membres du Bureau Directeur, lors d'une prochaine réunion.

3.4. Evolution newsletter 2014 (au 1^{er} janvier) et communication, site Internet

Frank GASQUET fait part de l'évolution de la présentation de la Newsletter fédérale, à compter du 1^{er} janvier 2014. La maquette va changer, des rubriques spécifiques seront proposées et elle sera beaucoup plus courte. Le secteur communication souhaite aussi pouvoir prendre en compte, et faire du lien avec les éventuelles Newsletters des Ligues.

3.5. Nice 2013

Dominique SAGARY présente un point d'étape concernant le Triathlon de Nice qui se déroulera le 29 septembre prochain. L'organisation du site est presque identique à l'an passé, avec un léger déplacement du parc exposants. Il est à noter que Carole PEON, en charge du dossier « Triathlon Féminin » fédéral, est particulièrement active dans ce projet, et qu'une vague spécifique pour les femmes est prévue.

3.6. Paris 2014 : décision organisation

Il est proposé de déposer un dossier pour l'organisation du Triathlon de Paris en 2014, sur le premier week-end de juillet (Epreuve Open uniquement). Le site internet ouvrira le 1^{er} novembre. Les coûts d'inscription et l'orientation de ce Triathlon seront abordés lors du Comité Directeur Fédéral téléphoné du 2 octobre prochain.

4. Développement

4.1. EFT – Projet de Coûts

Jean-Michel BUNIET présente un nouveau point d'étape concernant le projet Ecole Française de Triathlon.

Les coûts

Les membres du Bureau Directeur, à la majorité, proposent de revendre la mallette à un prix unique de 95 € et de soumettre cette orientation pour validation au Comité Directeur téléphoné du 2 octobre prochain.

La Communication

A compter de J-100, mise en œuvre d'une communication ciblée vers les éducateurs, les Clubs, les CTL et les Ligues Régionales.

Communication au séminaire des Présidents de Ligue, au Colloque des CTL.

A compter de J-10, une large communication ciblera les publics de notre discipline, et plus largement tous les publics, dans les mois suivants, notamment par le biais de la presse « Jeunes », ou d'autres presses spécialisées.

Pour rappel, les premières mallettes devraient être remises aux Président (e)s de Ligues Régionales lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui se déroulera à Quiberon, le 1^{er} février 2014.

✚ La Formation

Mise en place de modules complémentaires au BF5, dispensés par les CTL, pouvant être payants. L'objectif est de répondre aux besoins de connaissance de nos initiateurs, de proposer une éventuelle source de financement aux Ligues et de partager des actions fédérales de développement.

Les Ligues et les Clubs seront prochainement informés de la mise en place d'une formation vers les CTL, sur les 2 premiers modules, d'une demi-journée (Jeunes et EFT) lors du colloque de la DTN, fin novembre à Marseille.

✚ USEP – UNSS - CNFPT

- **USEP** : Une rencontre est prévue au siège fédéral, le 24 septembre prochain, avec Monsieur SAUTREAU, et permettra d'envisager le cadre d'une convention entre l'USEP et la F.F.TRI., incluant l'EFT, qui pourrait être signée le 1^{er} février, lors de l'AG fédérale, à Quiberon.

La question de la valorisation d'un partenaire privé sur la mallette EFT, la possibilité pour les Ligues et les Clubs de s'adresser directement aux établissements scolaires, la production d'une plaquette « Du triathlon à l'école – de l'école au triathlon » sont autant de points qui seront aussi abordés lors de ce RDV.

- **UNSS** : Les 27 et 28 septembre 2014 à Chartres, l'UNSS formera des référents d'académie sur le thème des sports enchaînés. Il est prévu d'offrir la mallette à ces référents, en charge de diffuser cette formation dans les académies.
- **CNFPT** : Une première formation d'ETAPS est programmée à Gravelines, du 15 au 18 septembre 2014, afin de former les éducateurs territoriaux à l'appropriation de la mallette EFT.

4.2. UNSS

La convention liant la F.F.TRI. à l'UNSS sera signée lors du Triathlon de Nice, le 29 septembre prochain.

4.3. Développement Durable – Présentation du guide des organisateurs

Stéphane ZIMMER, DTN Adjoint, présente aux membres du Bureau Directeur le « Guide – Développement Durable », dont l'objectif est d'aider les clubs, ligues et comités à faciliter la prise en compte de la dimension développement durable dans l'organisation des manifestations inscrites au calendrier fédéral. C'est une approche méthodologique. Il s'inscrit dans un mouvement d'amélioration des compétences des organisations sportives et peut, à ce titre être utilisé, diffusé, amélioré librement dans l'esprit des « Licences Créative Common » (ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'œuvres).

Ce guide est disponible sur internet. Il est interactif, on peut y naviguer aisément.

Nous retrouvons dans ce Guide les éditoriaux de Madame Valérie FOURNEYRON – Ministre ; Monsieur Denis MASSEGLIA - Président du CNOSF ; Monsieur Philippe LESCURE – Président de la F.F.TRI., tous trois étant particulièrement attachés et sensibles à la démarche Développement Durable.

5. Direction Technique Nationale

5.1. Premier bilan DTN saison 2013

Ce point sera traité lors du prochain Comité Directeur physique, le 26 octobre.

5.2. Parcours de l'Excellence Sportive

Frank BIGNET présente et commente un document power point, diffusé sur écran aux membres du Bureau Directeur, « PES 2013-2017 »

Frank BIGNET introduit cette présentation en reprenant la citation de Alvin TOFFLER (Sociologue, né en 1928 aux USA) « Si vous n'avez pas de stratégie, vous finirez par faire partie de la stratégie de quelqu'un d'autre », et illustre ainsi l'importance, pour la Direction Technique Nationale de construire une stratégie d'Olympiade.

Frank BIGNET rappelle que l'excellence sportive s'adresse à un nombre de triathlètes restreint. Les outils d'évaluation mis en place depuis 8 ans permettent aujourd'hui de mieux connaître l'évolution du triathlon de haut niveau, et ainsi les probables places de finalistes, de podiums.

Ainsi, la réussite (à l'instar des Anglais), c'est l'excellence sans compromis, avec l'évolution permanente du niveau sportif d'Excellence, et un comportement sportif d'Excellence avec une attitude et une quête permanente afin de progresser, de s'améliorer.

Frank BIGNET pense indispensable, pour une fédération, de communiquer sur sa capacité à rapporter des médailles. Il rappelle l'objectif validé lors du Bureau Directeur de décembre 2012, à savoir d'obtenir des médailles sur les compétitions de référence, et notamment :

- À J-1049 : RIO en 2016

Standard Courte Distance (M) et S pour le Paratriathlon / Triathlon Longue Distance (L) / Duathlon Standard Courte Distance (M).

L'instruction DS/DSA1/200 du 17 mai 2013 présente la procédure d'élaboration du Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.) pour la période 2013-2017 et prévoit les structures du P.E.S. suivantes :

- Les Pôles France : Sportifs de haut niveau en liste Elite, Senior ou Jeune
- Les Pôles Espoirs : Majoritairement des sportifs inscrits sur liste Espoirs
- Les structures associées : Exclusivement des sportifs inscrits sur liste Elite

Le P.E.S. de la F.F.TRI. se positionne sur deux niveaux et identifie les acteurs disposant d'une reconnaissance ministérielle ou d'une reconnaissance fédérale.

Le Parcours de l'Excellence Sportive à ce jour

CREPS, Pôle France ou Structures associées : projet pour la F.F.TRI. de signer une Convention Tripartite avec les CREPS, favorisant ainsi la conduite du projet du sportif et continuant de bénéficier du soutien de l'Etat au travers de ses établissements nationaux.

Les Listes Haut Niveau (Elite, Senior, Jeune) et Espoirs

- Respect de l'orientation du ministère de diminuer le nombre de S.H.N.
- Des critères rénovés, tenant compte de l'évolution du système de compétition international.
- Des quotas maintenus mais incluant les athlètes du Paratriathlon (discussion en cours avec le Ministère).

Procédure concernant l'arrêté des listes de Haut Niveau (et Espoirs) :

Les critères Elite sont établis par la commission « sport de haut niveau » du Conseil National du Sport
Les critères Senior, Jeune et Espoirs sont établis par la F.F.TRI. et validés par la commission « sport de haut niveau » du Conseil National du Sport

Frank BIGNET rappelle que l'accompagnement des Sportifs consiste notamment à **organiser les compétences autour du sportif et de son environnement** :

- ✓ Utilisation d'outils d'entraînement (capteurs de puissance, variabilité de la fréquence cardiaque...)
- ✓ Outils psycho-comportementaux
- ✓ Suivi socio-professionnel pour permettre aux S.H.N. de performer au plus haut niveau et de préparer durablement leur transition professionnelle
- ✓ Renforcer la recherche et l'innovation :
 - Base de données des résultats internationaux (Alphadir)
 - Développement un outil de mesure embarqué (« GPS » amélioré)
 - Evaluations physiologiques, mécaniques des S.H.N.

6. Affaires Internationales

6.1. Convention en cours, congrès ITU, anniversaire 2014 de la fondation ITU Avignon

Dominique FRIZZA revient sur le déroulement du Congrès ITU, où la France était représentée par Dominique FRIZZA, Denis JAEGER, Bernard SAINT-JEAN, Philippe FATTORI. Il est rappelé l'absence du Président LESCURE, pour raison de santé.

Le siège de l'ITU est transféré de Vancouver à Lausanne.

L'anniversaire de la fondation de l'ITU à Avignon, grand moment d'histoire de notre sport, a été abordé (ITU en Avignon). Il convient d'organiser cette commémoration partagée entre l'ITU et la F.F.TRI., notamment dans une répartition financière équilibrée. L'ITU prévoit de tenir un Bureau exécutif à Avignon, à cette période.

À la question de Bernard SAINT-JEAN, de fêter en parallèle, l'anniversaire de la création de la F.F.TRI. (25 ans), les membres du Bureau Directeur sont favorables. À l'unanimité, ils souhaitent valoriser ces temps de commémoration et communiquer largement, d'autant qu'ils s'inscrivent dans une dimension internationale.

L'idée de rassembler les Fédérations francophones est peut-être à envisager.

Ce dossier sera suivi par Dominique FRIZZA, Frank GASQUET et Bernard SAINT-JEAN.

6.2. Championnat d'Europe Longue Distance / Vichy

Suite à un certain nombre de difficultés relationnelles avec l'organisateur et à un certain nombre d'imprécisions au niveau de l'ETU, Dominique SAGARY souhaite qu'une convention soit signée avec les organisateurs d'épreuves internationales. Un projet de convention sera présenté au prochain BDF.

Il est également question de savoir quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir participer aux épreuves internationales en tant que GROUPE d'AGES. Il est proposé d'inscrire dans le projet de Réglementation Sportive que les personnes licenciées au sein d'une fédération étrangère affiliée à l'ITU, et non titulaires d'une licence F.F.TRI. compétition, ne peuvent participer aux épreuves internationales GROUPE D'AGES au titre de la F.F.TRI..

7. Appels des décisions de la Commission Nationale Sportive

7.1. Appel du club de DIJON

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le club de DIJON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'absence du port de la tenue club sur le podium du championnat de France de Triathlon distance L (CALVI) par l'un de ses licenciés, Monsieur Gilles REBOUL.

Considérant que la Réglementation Générale Sportive s'impose à tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. et à tous les licenciés F.F.TRI., considérant qu'il appartient au club d'effectuer auprès de ses licenciés tous les rappels relatifs à la Réglementation Générale Sportive qu'il juge utile, le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

7.2. Appel du Mulhouse Olympique Triathlon concernant sa pénalité relative au retard d'inscription sur les Sables d'Olonne

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'inscription tardive de son équipe à l'étape des Sables d'Olonne (Championnat de France des Clubs de Division 1 de Triathlon).

Conformément au point 9.7.2. de la Réglementation Sportive, « (...) Les clubs sont tenus de fournir à la F.F.TRI., par l'intermédiaire d'un formulaire électronique transmis par cette dernière, la liste des athlètes composant leur équipe au plus tard six jours avant la date de la première course de l'étape. En cas de retard, une pénalité de 150 € sera systématiquement appliquée, la pénalité sera reversée à l'organisation. (...) »

Considérant que la première course de l'étape des Sables d'Olonne a eu lieu le 9 juin 2013, les clubs étaient tenus de renseigner la composition de leurs équipes au plus tard le 3 juin 2013, considérant que le formulaire informatique enregistre automatiquement la date de transmission des informations, considérant que le MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON a transmis la composition de son équipe moins de six jours avant la date de la première course de l'étape (le 05 juin 2013 à 13h30), le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

7.3. Appel du CRV LYON TRIATHLON

En application de la Réglementation Générale Sportive, la Commission Nationale Sportive a sanctionné le CRV LYON d'une pénalité financière de 150 € en raison de l'absence du port de la tenue club à l'occasion du championnat de France de Triathlon distance L (CALVI) par deux de ses licenciés, Messieurs Arnaud DROUIN et Frédéric GARCIA.

Considérant que la Réglementation Générale Sportive s'impose à tous les clubs affiliés à la F.F.TRI. et à tous les licenciés F.F.TRI., considérant qu'il appartient au club d'effectuer auprès de ses licenciés tous les rappels

relatifs à la Réglementation Générale Sportive qu'il juge utile, le Bureau Directeur Fédéral décide le maintien de la pénalité financière de 150 €.

PROJETS ET PROPOSITIONS À PRÉSENTER AU CDF D'OCTOBRE ET AU SÉMINAIRE DES PRÉSIDENT(E)S DE LIGUES 2013

1. Administration générale, Secrétariat général

1.1. Logiciel informatique : premier bilan, fonctionnement, perspectives d'évolution d'Espace TRI 2.0.

Le jour du lancement du nouveau logiciel, quelques bugs informatiques ont été détectés, mais ont été rapidement maîtrisés. Les retours sont assez positifs, notamment du fait d'un gros travail effectué par Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, Guillaume FRITSCH, et le prestataire ANEWCO qui traitent très rapidement les problématiques soulevées.

Les Ligues Régionales ont été formées, soit physiquement, soit par téléphone, y compris les Ligues d'Outremer. A noter la formation, de nuit, de la Ligue de Nouvelle Calédonie.

A ce jour, plus de 4 000 licences sont renouvelées (au 21 septembre) et plus de la moitié des clubs sont réaffiliés.

Les travaux continuent, notamment avec la mise en place du calendrier de gestion des épreuves.

Les membres du Bureau Directeur saluent l'implication de Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Patrick SOIN, et Guillaume FRITSCH sur ce projet qui représente un travail énorme. Guillaume FRITSCH tient à associer à ces remerciements la Société ANEWCO pour la qualité de son travail et surtout la disponibilité de tous ses personnels.

1.2. Séminaire Président(e)s de Ligues : préparation, thèmes retenus

Le Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales se déroulera comme prévu à Marseille, sur invitation du Président de la Ligue Provence Alpes, Gérard ORREGIA. L'hébergement est prévu à l'Hôtel Ibis, et des contacts sont pris afin d'envisager les aspects logistiques de ce séminaire.

Le projet d'ordre du jour sera transmis aux membres du BDF, complété et transmis aux Président(e)s de Ligues.

1.3. Convention Ligue régionale : évolutions et propositions 2014

Cédric GOSSE présente et commente une « feuille de route », précisant le projet d'évolution de l'aide à la professionnalisation des Ligues Régionales. Il rappelle le souhait, exprimé par Philippe LESCURE, de renforcer l'emploi dans les Ligues et la constitution d'un corps de CTL.

A ce jour la F.F.TRI. reverse environ 7 500 € aux Ligues pour un équivalent temps plein. Il est envisagé d'accorder 2 500 € supplémentaires à compter de 2014, avec un fléchage de cet apport.

Cet accompagnement en faveur du développement de l'emploi, doit être encadré, tout en respectant l'identité et l'autonomie d'action de chaque Ligue.

Ainsi, même si ce n'est pas lui qui est salarié, l'idée serait de demander à chaque Ligue de confier à un CTL la gestion de l'activité technique de la Ligue, en lien avec la Direction Technique Nationale afin de participer à la construction d'une équipe technique nationale qui œuvrerait au développement général de la F.F.TRI.

Il s'agirait en d'autres termes de maintenir et/ou initier un niveau de connaissance et d'expertise technique (formation initiale et continue du corps des CTL) le plus élevé possible **pour consolider la position des ligues en leur qualité de structure ressource** auprès de leurs clubs et comités départementaux (**pérenniser et renforcer l'autonomie d'action régionale**). Dans un souci de cohérence, cette démarche demanderait de définir collégialement un tronc commun minimum de missions dévolues aux CTL ce qui s'accompagnerait du renforcement de la formation initiale et continue du corps des CTL.

Au niveau du Territoire, le CTL serait garant de l'harmonisation du projet de la Ligue avec le Projet fédéral. La convention pourrait intégrer certaines exigences (à définir en fonction des territoires), sur des thèmes

clés du développement fédéral, et demander par exemple que des référents soient identifiés (Féminines, Développement Durables, etc.).

Cédric GOSSE souhaite constituer un groupe de travail, auquel des Président(e)s de ligues pourraient être associé(e)s afin de suivre cette évolution importante, au sein des Ligues Régionales.

Jean-Michel BUNIET, en complément à ce projet autour de la professionnalisation des Ligues, présente un document dans lequel il introduit les notions de « Ligue conventionnée » / « Ligue non conventionnée », et le reversement de certaines aides supplémentaires, au regard de la participation d'un référent Ligue à certains travaux (Séminaire, DD, Triathlon féminin...), ou la mise en œuvre de certaines actions.

1.4. Projet semaine fédérale de triathlon et disciplines enchaînées

Rappelant que l'organisation d'une semaine fédérale était exprimée dans le projet de mandat de cette olympiade, Philippe LESCURE propose de valider cette orientation, et les membres du Bureau Directeur y sont favorables à l'unanimité.

Ainsi, contact sera pris avec l'organisateur d'Embrun qui a déjà une action dans ce sens (autour de l'Embrunman, en août) et avec lequel la F.F.TRI. pourrait alors conventionner pour mettre en œuvre, à Embrun, « la semaine fédérale de triathlon et disciplines enchaînées ». Rencontrée par le Président LESCURE, Madame le Maire d'Embrun y est très favorable. Dominique SAGARY présente une ébauche d'organisation, avec des épreuves sur une semaine. Ce projet, après rencontre et accord de Gérald IACONO sera présenté à une prochaine réunion de Comité Directeur, pour validation.

1.5. Groupe de travail : réforme de la gouvernance fédérale, travaux en cours, perspectives et calendrier

La constitution du groupe de travail, dirigé par Patrick SOIN, est en cours de finalisation et une première réunion pourrait être programmée dans les semaines à venir. Attache sera prise avec le CNOSF très avancé déjà sur ce dossier.

2. Commission Nationale des Grandes Épreuves

2.1. Calendrier prévisionnel CNGE 2014

Dominique SAGARY présente, sur écran, un tableau prévisionnel des Grandes Epreuves 2014, au regard des différentes rencontres et contacts déjà pris avec les organisateurs potentiels. De nombreux rendez-vous sont déjà arrêtés et le projet de calendrier des Grandes Epreuves sera présenté, pour validation, lors du prochain Comité Directeur.

3. Affaires Internationales

3.1. Projet Groupes d'Âges 2014

Dominique FRIZZA présente un point d'étape des travaux du groupe qu'il mène sur ce projet Groupes d'Âges. Une prochaine réunion est prévue le 29 septembre, et les épreuves ciblées pour participation des athlètes en groupes d'âges concernés seront arrêtées (Championnat du Monde de Duathlon, par exemple). Dominique FRIZZA se rapprochera des Ligues Régionales afin qu'elles listent les épreuves régionales qualificatives. Des contacts seront pris avec de nouveaux voyageurs, au regard de la non satisfaction des athlètes devant les prestations proposées par le voyageur retenu sur le déplacement à Londres. Des contacts seront pris avec d'anciens athlètes de haut niveau, pouvant accompagner ces déplacements.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général